

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° MLI/021•17 656

Travaux de réhabilitation de 349 ha d'anciens bas-fonds et d'aménagement de 222 ha de nouveaux bas-fonds – en 3 lots

Dans le cadre du Projet MLI/021 financé sur des ressources des gouvernements du Mali et du Grand-Duché de Luxembourg

Cet avis est lancé par et selon les procédures de l'Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement (Lux-Development), pour le compte du Projet MLI/021 recevant un appui financier des gouvernements du Mali et du Grand-Duché de Luxembourg.

1. Identification et financement du Programme

- a) Intitulé : MLI/021 - Développement rural et Sécurité alimentaire
- b) Source de financement : Le Gouvernement du Mali et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg comme défini dans le Protocole de Projet **MLI/021 du 08 Avril 2016**.
- c) Situation du financement : **Approuvé**

2. Identification du Marché

- a) Type de Marché : **Travaux**
- b) Objet : **Travaux de réhabilitation de 349 ha d'anciens bas-fonds et d'aménagement de 222 ha de nouveaux bas-fonds**
- c) Numéro : **MLI/021•17 656**
- d) Nombre de lots : **03 (trois)**
Lot 1 : Travaux de réhabilitation de 117 ha d'anciens bas-fonds dans le cercle de Yorosso (région de Sikasso).
Lot 2 : Travaux de réhabilitation de 232 ha d'anciens bas-fonds dans les cercles de San, Bla et Barouéli (région de Ségou)
Lot 3 : Travaux d'aménagement de 222 ha de nouveaux bas-fonds dans les cercles de San, Bla et Ségou (région de Ségou)
- e) Groupement de lots : **les soumissionnaires peuvent répondre à un ou plusieurs lots cependant, un soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus d'un (01) lot.**

3. Critères d'éligibilité et d'évaluation

- a) Origine : pas de restriction
- b) Éligibilité : les entreprises qui satisfont aux critères inclus dans la Déclaration sur l'Honneur et dans les Clauses déontologiques de la Réglementation générale
- c) Évaluation : l'offre administrativement conforme et techniquement substantiellement conforme la moins disante sera déclarée attributaire
- d) Variantes : **les cahiers des spécifications techniques présentent les besoins concernant l'ouvrage principale (option 1) et, selon les caractéristiques du site, des travaux supplémentaires (option 2).**
 - **Pour les lots 1 et 2 le choix des options est déjà arrêté, cependant les soumissionnaires sont invités à renseigner pour mémoire, les BPU et les BQP des options non retenues.**
 - **Concernant le lot 3 pour lequel l'option finale pour le site de Dombala n'a pas été arrêtée, les soumissionnaires sont invités à présenter des offres pour l'ensemble des options (1 et 2), le Projet MLI/021 procédera à un arbitrage à l'attribution du marché selon la disponibilité financière.**

4. Lieux et délais

- a) Localisation du Projet : Région de Ségou au Mali
b) Lieu d'exécution du Marché :

N°lot	Site	Superficie (ha)	Commune	Cercle
Lot 1	Mahou	97	Mahou	Yorosso
	Kian	20	Karangana	
	Total	117		

Lot 2	Mperesso	36	Tourakolomba	San
	Kontola	101	Diena	Bla
	Koulasso	35	Touna	
	Gouendo	60	Goundio	Baraoeuli
	Total	232 ha		

Lot 3	Dombala	57	Dah	San
	Mouniana	100	Falo	Bla
	Naza	65	Baguindabougou	Ségou
	Total	222 ha		

- c) Délai d'exécution du Marché : **trois (03) mois par lot**
d) Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite pour la réception des offres

5. Définitions

- a) Pouvoir adjudicateur : Lux-Development
b) Autorité contractante : Programme MLI/021 c/o Direction Régionale du Génie Rural (DRGR) de Ségou
c) Bénéficiaire : Organisation des Producteurs (OP) bénéficiaires du Programme MLI/021
d) Superviseur : sera désigné ultérieurement
e) Bailleur de Fonds : Grand-Duché du Luxembourg
f) Représentant du Bailleur de Fonds : Lux-Development

6. Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

- a) Conditions d'acquisition : le DAO peut être acquis contre paiement d'un montant non remboursable de 200 000 (deux cent mille) F CFA, au :

Programme MLI/021, c/o Lux-Development
Bureau LuxDev Mali – Bureau Ségou. Sécouira, quartier résidentiel, Tél : (+223) 21 32 39 69 / 70

- b) Consultation du dossier : le DAO peut être consulté à l'adresse ci-dessus.
c) Notifications et communications écrites, à envoyer au :

Programme MLI/021, c/o Lux-Development
Bureau LuxDev Mali – Bureau Ségou. Sécouira, quartier résidentiel, Tél : (+223) 21 32 39 69 / 70
Email : procurement.mli@luxdev.lu

- d) Date limite pour les demandes d'informations complémentaires : 14 jours avant la date limite de réception des offres
e) Date limite pour la fourniture d'explications aux soumissionnaires : 8 jours avant la date limite de réception des offres

7. Langue, monnaie, réception et ouverture des offres

- a) Langue : Français
- b) Monnaie : F CFA (XOF)
- c) Adresse pour la réception et l'ouverture : 1 original et 3 copies, à envoyer au :
Programme MLI/021, c/o Lux-Development
Bureau LuxDev Mali – Bureau Ségou. Sécouira, quartier résidentiel, Tél : (+223) 21 32 39 69 / 70
Email : procurement.mli@luxdev.lu
- d) Date et heure limite pour la réception des offres : **16 octobre 2017 à 10h 00mn (heure locale)**
- e) Date et heure pour la séance publique d'ouverture : **immédiatement après la date et heure limite de soumission.**

8. Garanties

- a) Garantie de soumission :
Lot 1 : 3 300 000 (trois millions trois cent mille) F CFA
Lot 2 : 4 500 000 (quatre millions cinq cent mille) F CFA
Lot 3 : 5 500 000 (cinq millions cinq cent mille) F CFA
- b) Garantie de Bonne exécution : 10 % du montant du Marché
- c) Autres : voir DAO

9. Paiements

Tous les paiements éligibles dans le cadre du présent Marché seront effectués par Lux-Development pour le compte du Projet MLI/021.

10. Réunion d'information et/ou Visite des lieux

Des visites obligatoires des sites des travaux auront lieu du **25 au 29 septembre 2017**. Le rassemblement avant départ aura lieu le 25 septembre 2017 à 8h00mn dans les locaux des Projets LuxDev à Ségou.

11. Prestations complémentaires ou additionnelles

Le présent Marché ne prévoit pas d'acquisition de biens complémentaires ou additionnels. En cas d'acquisition de biens complémentaires ou additionnels (non prévue initialement), leur valeur sera limitée à maximum 50 % du montant du Marché initial.

12. Renseignements complémentaires : voir DAO